

VILLAGE SPORTIF D'HIVER 2025 du 20 au 23 Février

Règlement

Article 1 : Présentation

Dans le cadre du projet d'Education par le Sport, le service des Sports et de la Jeunesse met en place un « Village sportif d'Hiver » permettant de sensibiliser les habitants de Montfermeil aux pratiques sportives d'hiver.

Ce village d'hiver proposera à la fois des activités sportives mais également culturelles, ludiques et artistiques.

.

Ce Village sportif d'hiver est organisé du jeudi 20 au dimanche 23 février.

Il se déroulera :

- Pour les activités en extérieur : sur le parking de l'école de danse - 2, rue de l'Eglise
- Pour les activités en intérieur : gymnase C. Besson – 1 Boulevard de l'Europe

Les activités sont ouvertes aux Montfermeillois à titre gratuit.

Article 2 : Activités proposées

- Une piste de luge
- Une patinoire synthétique 16m X 12m
- Une Piste de curling
- Une Piste de ski de fond
- Un stand de laser run
- Un mur de glace d'escalade
- Un stand activités manuelles
- Deux simulateurs de ski

Article 3 : Horaires

Ouverture du Village Olympique :

- jeudi 20 février de 10H à 12H et de 13H30 à 17H30 (Public et Centres de Loisirs)
- vendredi 21 février de 10H à 12H et de 13H30 à 17H30 (Public)
avec une nocturne de 18H à 22H (Public)
- samedi 22 février de 10H à 12H et de 13H30 à 17H30 (Public)
avec une nocturne de 18h à 22h (Public)
- dimanche 23 février de 10H à 12H et de 13H30 à 17H (Public)

Article 4 : Montage et démontage

L'installation du Village Olympique est prévue les 17,18 et 19 février, et le démontage le dimanche 23 au soir et le lundi 24 au matin.

Article 5 : Prestataires

Afin de participer au village sportif d'hiver, tous les prestataires retenus auront au préalable signé avec la ville de Montfermeil, un contrat de prestation précisant toutes les conditions de participation, de tarifs et d'assurances.